

PROCES-VERBAL

de l'Assemblée Générale ordinaire du 19 juin 2015

La fabrika quoi, 4 impasse du domaine 27180 Les Baux Ste Croix

L'an deux mille treize, le 19 juin à 20 heures, les membres de l'association, se sont réunis à la salle polyvalente des Baux Ste Croix

L'assemblée est présidée par Kévin Troissant en sa qualité de président. Le secrétariat est assuré par Mlle Pauc Emeline; Les bilans sont lus par Cloé Troissant.

Le président constate que la majorité des membres sont présents ou représentés ; le nombre total de voix est ainsi de 13.

Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- lecture du rapport moral
- lecture et approbation du rapport financier relatif aux comptes de l'exercice
- quitus au trésorier ;
- approbation du budget pour l'exercice 2015;
- Projets 2015
- Recherche de financement via subventions, sponsors et mécénat.

Il donne ensuite lecture du rapport moral de l'association et ouvre les débats. Un échange de vues intervient. Personne ne désirant plus prendre la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

Après lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2014 l'assemblée générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté. Dès lors, quitus de sa gestion est donnée au trésorier pour l'exercice écoulé. Après présentation du budget de l'exercice 2015 l'assemblée générale approuve ledit budget tel qu'il lui a été présenté. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

A été décidé de soumettre à la mairie le projet Boite à livre et de reconduire le festival Bella Ciao. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'association fera une demande de subvention auprès, du département et de la région pour ses divers projets de 2015. De plus elle recherchera des sponsors et des mécènes. Dans le but de proposer aux plus grand nombre des manifestations et des spectacles gratuits ou à coût réduit.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 21h heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et le secrétaire.

Troissant Kévin

Pauc Emeline